

### HORAIRE MAIRIE PENDANT L'ÉTÉ

- Lundi, mardi, mercredi,
- jeudi et vendredi : 8h-12h
- Samedi : Fermé (du  
05/07/2021 au 27/08/2021  
inclus).

### ALSH :

Contact : 06.66.43.46.42

### École :

Contact : 09.61.20.66.81,

Garderie 06.87.29.71.04

### BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 17h00 à 18h30.

Samedi de 10h30 à 11h45.

02.98.68.94.17

### MEMENTO :

#### Urgences :

Médecin de garde 15

SAMU,

Pharmacie de garde 3237,

Pompiers 18, portable 112,

Gendarmerie 17

#### Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :

07.86.05.43.81

### AVIS AUX HABI- TANTS :

Les nouveaux habitants sont  
invités à se présenter en  
Mairie dès leur arrivée, afin  
de faciliter les tâches admi-  
nistratives les concernant.  
Signaler les départs en Mai-  
rie facilite également les dé-  
marches administratives.

## Travaux du mois

Acquisition d'un micro-tracteur et d'une  
brosse de désherbage.



1

## VIE MUNICIPALE



La 1<sup>ère</sup> édition des « Dieux du Stade » s'est déroulée le 4 juillet dernier  
dans la bonne humeur.



## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 15 juillet à la salle Ty Leon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Christel ABGRALL, Jérôme BOITE, Paul LAURENT, David LE BORGNE et Valérie PAUL.

Christel ABGRALL a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

Paul LAURENT a donné pouvoir à Corentin PARENT.

Le secrétaire de séance est Thierry MAGUEREZ.

### Rénovation de l'église

Compte rendu suite à la réunion du 6 juillet. Les travaux intérieurs de l'église devraient démarrer en octobre.

La prochaine réunion est programmée au 20 juillet prochain à 14h00.

### Personnel communal

Mme JUTEL Patricia est embauchée à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain à raison de 20h00 par semaine annualisées. Elle gèrera le service à la cantine et assurera le ménage à la cantine et dans les bâtiments communaux.

### Recrutement animateur communal

Point sur l'avancement du dossier par Thierry MAGUEREZ, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire. Une réunion publique sera organisée mi-septembre pour faire la connaissance de l'animatrice. Le projet y sera également détaillé.

### Etude des devis

Point sur les devis en cours :

Le matériel informatique va être commandé avec RBI suite à l'obtention d'aide académique de 50 % dans le cadre du « socle numérique dans les écoles élémentaires ».

Les caméras au terrain de foot vont être installées fin août.

Le micro tracteur a été livré le 8 juillet dernier.

Le contrat d'abonnement est signé pour le wifi4eu.

### Urbanisme

Les travaux de voirie au lotissement de la Vallée verte (Kerhéol) démarreront demain et ce pour une semaine. Suite au devis reçu pour l'accès de la route au lotissement, les frais de voirie seront partagés pour moitié entre le lotisseur et la mairie.

L'appel d'offre voirie 2021 est en ligne sur mégalis depuis le 1er juillet et jusqu'au 23 juillet 12h00.

### Réseau des médiathèques du Pays de Landivisiau –Fixation des tarifs.

Les élus ont voté à l'unanimité pour les tarifs proposés par la CCPL, à savoir :

A partir de 26 ans : 10 euros, pour les moins de 26 ans : gratuit, pour les bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi ou allocations spécifiques : gratuit.

Prochain conseil le 16 septembre 2021 à 20h30.

## PAROISSE

### **Les messes des week-end et du 15 août**

Samedi 31 juillet à 18h30 à PLOUVORN.

Dimanche 1er août à 10h30 Pardons de LOC EGUINER (SAINT-THEGONNEC) et LOC ILDUT (SIZUN).

Samedi 7 août à 18h30 à PLOUNEVENTER.

Dimanche 8 août à 10h30 messes à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Samedi 14 août à 18h30 à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 15 août, Fête de l'Assomption de la Vierge Marie, à 10h30 Pardons de BODILIS et BERVEN et messe à SIZUN.

Samedi 21 août à 18h30 à PLOUNEVENTER.

Dimanche 22 août à 10h30 Pardons de LAMPAUL et de Sainte Brigitte (SAINT-THEGONNEC) et messe à LANDIVISIAU.

Samedi 28 août à 18h30 à PLOUVORN.

Dimanche 29 août à 10h30 Pardon de COMMANA et messes à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE.

## DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le lundi 2 août 2021 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

## RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en août 2005 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

## HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

**La Mairie change d'horaires à partir du lundi 5 juillet :**

- ▶ ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h.
- ▶ Fermeture tous les après-midis et le Samedi.

La Mairie sera ouverte le samedi 28 août et reprendra ses horaires habituels à cette date.

## LE MUSÉE

**Saison estivale du 3 juillet au 20 septembre** : Cet été le peintre exposant sera Soisik OGER-LE GOFF. L'Enclos et le Musée se visitent tous les jours, sauf le jeudi, de 14 à 18 heures. Visites : gratuit jusqu'à 12 ans. Musée et exposition avec visite guidée de l'Enclos : 5 euros. Groupes sur RDV. Tél : 02.98.68.15.21 et 02.38.55.08.73. Parkings gratuits à côté de la Mairie.

## URBANISME

### Déclaration préalable :

Déposé le 18 /06/2021	GAEC LAURENT	Kérivin	Implantation de générateurs solaires
Déposée le 30/06/2021	Mme DROUGARD	10 La Vallée Verte	Véranda
Déposée le 22/07/2021	M. FILY	13 Kerhéol	Véranda
Déposée le 22/07/2021	M. BALAYA GOURAYA	4 Kérizella	Abri de jardin + transformation du garage en chambre

**Rappel** : l'agrandissement de l'habitation de moins de 20 m<sup>2</sup> est soumis à une déclaration préalable, si + de 20m<sup>2</sup>, il faut un permis de construire.

## VIE ASSOCIATIVE

### AU BOUILLON DE CULTURE

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 10 juillet, Colette Villette a fait part de son souhait de quitter la présidence qu'elle occupait depuis 2009, précédée de cinq années de vice-présidence. Nous la remercions pour tout le travail réalisé durant cette période. Voici la nouvelle composition du bureau :

Présidente : Virginie Roudaut      Vice-Présidente : Christel Abgrall

Trésorière : Dominique Boucher      Secrétaire : Yvonne Goguelet

Marie-Laure Grall fait désormais partie du conseil d'administration en remplacement d'Elisabeth Boite qui a souhaité se retirer après 5 années de vice-présidence.

Des retards importants sont constatés dans le retour des documents. Merci de les déposer à la bibliothèque au plus vite, le mercredi de 17h00 à 18h30, ou le samedi de 10h30 à 11h45.

### AMICALE TROUZ-AN-DOUR

**SORTIE** : Le secteur du Ponant envisage d'organiser une sortie à Audierne le 15 septembre prochain, avec notamment la visite guidée de l'aquarium et un spectacle d'oiseaux d'estuaires, de rapaces et de cormorans. Le nombre de places étant limité à 65, la répartition a été faite en fonction du nombre d'adhérents. Cinq places ont été attribuées au club de St-Servais. Si vous êtes intéressés par cette sortie, merci de contacter Gilbert ou Yvonne au plus vite.

**JOURNEE CANTONALE** : Elle sera organisée à Plougourvest le mercredi 22 septembre.

## DIVERS

### Antenne du secours populaire de Landivisiau

L'antenne du secours populaire aide les personnes en difficulté, elles se situe au 11, rue Ferdinand De Lesseps à Landivisiau dans la Zone du Fromveur, joignable au 09 67 17 05 72.

**Une équipe de bénévoles est à la disposition de tous les publics les mardis et jeudis de 14 heures à 16 heures 30.**

Et une fois par mois, **ouverture exceptionnelle** :

Mois d'**août** : fermé pour congés annuels la 1<sup>ère</sup> quinzaine

Mois de **septembre** : le mercredi 8 de 14h00 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 16h30 en continu.



Vous avez un projet immobilier ? Vous souhaitez acheter ou vendre une maison, un appartement, un terrain ?

Expert de mon secteur d'activité, j'accompagne mes clients pour que leurs projets immobiliers se réalisent dans les meilleures conditions.

Je serai votre interlocuteur privilégié tout au long de votre projet, jusqu'à la signature chez le notaire. Vous avez ainsi l'assurance d'être pleinement accompagné pour la vente ou l'achat de votre bien immobilier.

N'hésitez plus et contactez-moi !

Yoann BAROU votre conseiller en immobilier SAFTI.06.16.58.53.64

4



Vous êtes collégien-ne, lycéen-ne, étudiant-e, apprenti-e et vous avez moins de 26 ans ?

Cet été,  
**bougez gratuitement**  
en Bretagne avec

**BREIZHGO**



Offre valable uniquement sur réservation, du 15 juillet au 29 août 2021, dans la limite des places disponibles.



Infos et modalités sur [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh)

**Pays de Landivisiau**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communiqué de presse

### Réseau des Médiathèques du Pays de Landi

Les médiathèques du Pays de Landivisiau évoluent !

Depuis 2018, la communauté de communes du Pays de Landivisiau a entamé un travail autour de la lecture publique. Un diagnostic a fait ressortir les forces et faiblesses de l'offre sur le territoire. Un des principaux objectifs de la mise en réseau des médiathèques est de faciliter l'accès à ces lieux culturels de proximité. Les médiathèques étant des équipements municipaux, une convention de partenariat a donc été signée avec les différentes communes.

La communauté de communes est soutenue dans sa mission par la Direction régionale des affaires culturelles via un contrat territoire-lecture signé en février 2021. La première année de ce contrat de 3 ans encadre la mise en place du réseau des médiathèques.

Le département via la bibliothèque du Finistère, structure bien connue des bibliothécaires du territoire, apporte également son aide sur ce projet.

Un réseau de médiathèques : j'emprunte, je réserve, j'expérimente, je participe

La mise en réseau des médiathèques du Pays de Landivisiau se fait en deux phases :

- A partir du 22 septembre, elle concernera les médiathèques de 9 communes : Bodilis, Guiclan, Lampaul-Guimiliau, Plougar, Plounéventer, Plouvorn, Plouzévédé, Saint-Derrien et Sizun
- Dès mars 2022, 7 nouvelles médiathèques intégreront le réseau : Communa, Guimiliau, Landivisiau, Plougouvest, Saint-Sauveur, Saint-Servais et Saint-Vougay.

Dès lors, vous pourrez bénéficier de l'offre des 16 médiathèques du territoire.

Que va apporter cette mise en réseau ?

Un seul abonnement au tarif unique de 10€ pour les plus de 26 ans vous permettra d'emprunter dans n'importe quelle médiathèque du territoire à compter de mars 2022 (à partir du 22 septembre, l'emprunt pourra se faire dans les 9 communes de la première phase). La gratuité sera accordée aux moins de 26 ans, aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

L'offre de documents et de services sera décuplée : livres, CD, DVD, jeux, presse, animations culturelles, livres numériques, musique, cinéma, autoformation... Vous pourrez emprunter 10 documents (livres, revues, DVD, CD et jeux de société), pour une durée de 4 semaines. Les documents devront être rendus dans la médiathèque où ils auront été empruntés.

Une simple connexion internet vous donnera accès au catalogue des médiathèques 7j/7, 24h/24h ainsi qu'aux ressources en ligne de la Bibliothèque du Finistère. Le portail web du réseau des médiathèques du Pays de Landi sera accessible à compter du 22 septembre à l'adresse suivante : [www.mediathèques.paysdelandi.com](http://www.mediathèques.paysdelandi.com)

Une fois votre compte lecteur créé, vous aurez accès à de multiples fonctionnalités : récapitulatif de vos prêts en cours, demande de réservation de documents, prolongation de vos prêts, etc.

**BULLETIN N°223 – SEPTEMBRE 2021** : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 23 août 2021 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 35.